

Bulletin municipal

# *Au fil du temps*

**Mairie de Jumeauville**



**ANNEE 2007**

**N° 2**

## Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

De nombreux événements depuis notre dernier bulletin. L'élection du Président SARKOZY, l'élection de notre Député Henri CUQ. Voilà de quoi alimenter les conversations.

Notre village est en train de bouger lui aussi, nous avons vu apparaître ou dans la presse, ou sur le bord des routes, un certain nombre de revendications concernant les projets de déviation de la route départementale reliant Epône à Pontchartrain.

Les opposants à la station d'épuration manifestent aussi, il faudra bien pourtant trouver une solution à l'épuration des eaux usées, actuellement déversées sans traitement dans la Seine à hauteur de Guerville. Pour cette raison qui me semble majeure, j'ai présenté à Monsieur le Préfet des Yvelines ma démission de Président du Sivom, je ne connais pas encore sa décision.

Considérant l'état de vétusté du plan d'occupation des sols nous avons mis en œuvre la création d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Cette étude durera plusieurs années et vous êtes tous invités à donner votre opinion sur le devenir de notre village. Une boîte à idées est mise à votre disposition dans le hall de la mairie.

Nous mettrons en place au cours du quatrième trimestre les moyens nécessaires à la protection du village contre les inondations. Il est bien évident que nous ne pourrons pas empêcher les averses centennales, mais nous régulariserons le mieux possible les flux traversant notre collectivité. Ce qui implique des relevés topographiques des lieux concernés, et, après ces mesures, nous lancerons les travaux de génie civil.

Voici les dernières informations de la vie administrative de la commune. Les activités associatives fonctionnent normalement, et le traditionnel repas du 14 juillet a été une réussite, le météo nous ayant favorisés.

A la demande et en accord avec le Directeur de l'école, une enquête sera faite, elle concernera les rythmes scolaires, qui ne semblent plus en adéquation avec les vœux des parents d'élèves.

Je vous souhaite à tous et à toutes d'excellentes vacances, avant de nous retrouver à la rentrée de septembre.

Pierre SEIGE

# LA VIE DU CONSEIL

## Séance du 14 novembre 2006

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 €, destinée à réguler le fond de roulement, auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France Nord, pour une période d'un an, renouvelable par période d'un an.
- d'approuver le rapport émis par le cabinet STAATH dans le cadre du diagnostic amiante
- d'accorder une prime de fin d'année, à l'ensemble du personnel communal titulaire et non titulaire, égale à 50% du salaire brut moyen mensuel.
- d'adhérer à compter du 1er janvier 2007, et jusqu'au 31 décembre 2008, au contrat-groupe d'assurance statutaire.
- d'approuver le projet de fonctionnement du Relais des Assistantes Maternelles.
- Questions diverses
  - l'épandage des boues est autorisé, à l'issue de l'enquête publique.

## Séance du 20 janvier 2007

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la décision modificative n° 2 afin de pouvoir mandater l'échéance de l'emprunt contracté en 2006.
- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions avec la société Véolia relatives à l'exploitation de la ligne de cars 011-010.
- Questions diverses
  - Sur la RD158, les coussins berlinois vont être déplacés pour être mis côte à côte.
  - Les pylônes 400 000 V seront changés par la RTE. Ils passeront de 52 x 30 m à 54 x 34 m.
  - Les premières réunions pour la refonte du PLU débiteront en avril.

## Séance du 20 février 2007

Le Conseil Municipal a décidé :

- en attendant le vote du budget, d'autoriser M. le Maire à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart du montant des investissements réalisés en 2006.
- d'autoriser M. le Maire à signer les avenants n° 1, d'un montant de 10 215,44€ TTC, pour les travaux de sécurité routière, avec la société SCREG.

- de créer un poste d'adjoint administratif de 1ère classe, puisque les qualifications de Mme JACOB étant différentes de celles de Mme BOSDEVEIX.

- de créer un poste d'adjoint technique de 2ème classe, puisque le contrat de M. CRETTE arrive à son terme.

- de confier la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité du travail à Mme JACOB, qui est ACOMO (c'est-à-dire formée à sensibiliser les élus et le personnel sur les problèmes de sécurité).

- d'adopter le rapport annuel du SIRYAE (en particulier, le renouvellement des canalisations est toujours prévu).

- de signer la convention d'assistance et de conseil avec la DDEA pour un montant TTC de 710,97€.

- de voter l'adhésion de la commune auprès de l'ADIL (organisme de promotion, de conseil et d'assistance aux communes, pour ce qui concerne le logement).

## Séance du 5 avril 2007

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2006 qui présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement	: 120 055,09€
Section d'investissement	: 41 408,35€
Dont restes à réaliser d'investissement	: 58 335,84€

- d'approuver le compte de gestion du receveur pour 2006, conforme au compte administratif pour le même exercice.

- de laisser les taux communaux des 4 taxes directes locales au même taux qu'en 2006.

- de voter le budget primitif 2007, dont la balance s'équilibre comme suit :

	dépenses	recettes
Section de fonctionnement	364 687,09€	364 687,09€
Section d'investissement	288 702,00€	288 702,00€

- de demander une subvention au titre de la répartition des amendes de police pour implanter un nouvel abribus sur la place.

- Questions diverses

- le 5 avril a eu lieu sur la commune un exercice "Plan Rouge" simulant le crash d'un avion avec 4 morts et 20 blessés.

- Une nouvelle section est créée au sein de Jumeauville-Loisirs : Matinées d'Veuil, concernant les Assistantes Maternelles Agréées.

## L'ASSOCIATION FRANCAISE CONTRE LES MYOPATHIES

Organise le prochain

### TELETHON

les 7 et 8 décembre 2007

## CANICULE

Les habitants sont informés de l'existence, en Mairie, d'un registre permettant de recenser les personnes âgées ou handicapées isolées à domicile qui le souhaitent afin d'être en mesure de leur apporter conseil et assistance en cas de crise..

Les tiers peuvent inscrire des personnes en les signalant par écrit à la mairie. Dans ce cas, le maire interroge la personne concernée. Il l'inscrit, sauf en cas de refus signalé. Ce registre mis à jour est conservé par le maire qui en assure la confidentialité.

## Les règles du bruit

Selon l'article 1 de l'arrêté préfectoral datant du 24 décembre 1999, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Selon l'article 8 du même arrêté, "les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

> les jours ouvrables de  
8h30 à 12h et de 14h30 à  
19h30

> les samedis de 9h à  
12h et de 15h à 19h et  
les dimanches et jours  
fériés de 10h à 12h.



## DEPARTEMENT DE PARIS

Service d'Accueil Familial  
À Montfort l'Amaury (78490)

### RECRUTE

Dans le département  
Des Yvelines

### ASSISTANT(E) FAMILIAL(E) AGREE(E)

À temps complet pour un accueil à titre permanent

Ces assistant(es) familiales(aux) sont recruté(es) en CDI pour prendre en charge au sein de leur famille des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'enfance. Leur rôle est d'apporter à ces enfants l'affection, les conditions matérielles et morales nécessaires à leur épanouissement.

Elles(ils) travaillent en liaison étroite avec l'équipe psycho-socio-éducative et administrative du Service d'Accueil Familial et bénéficient d'une formation.

Profil attendu : disponibilité et mobilité, écoute et observation, capacité à travailler en équipe.

**Rémunération brute mensuelle pour un enfant accueilli à temps complet :**

**1257€ + indemnité forfaitaire d'entretien par jour d'accueil 12,90€**

Au préalable, il faut solliciter l'agrément auprès du service de PMI (Protection Maternelle et Infantile) de votre domicile, se renseigner à la Mairie.

Envoyer candidature par écrit à :  
Monsieur le Directeur Adjoint  
Du Service d'Accueil Familial du Département de Paris  
8, rue de Versailles  
B.P. 81  
78490 MONTFORT L'AMAURY

# FINANCES

## MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

Le Budget de la Commune (Budget Primitif) est un acte de prévision, il comporte l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année.

Il doit être voté avant le 30 mars de chaque année ou avant le 15 avril en cas d'élections.

Il présente deux sections équilibrées en recettes et en dépenses : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

### ⇒ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes : elles proviennent essentiellement

- des dotations de l'Etat
- des recettes fiscales provenant des taxes directes
- des produits d'exploitation des services publics
- de la taxe additionnelle sur les droits de mutation
- des recettes de gestion

Les dépenses : elles portent principalement sur

- charges du personnel communal
- prestations de services
- fournitures et consommations courantes
- remboursements des intérêts de la dette (emprunts)
- participations aux charges d'organismes extérieurs

### ⇒ SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes : elles proviennent essentiellement

- dotations de l'Etat
- affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice N-1
- subventions d'équipement

Les dépenses : elles portent principalement sur

- achat de matériel durable
- construction ou aménagement de bâtiments
- travaux d'infrastructure (voirie, réseaux divers)
- remboursement du capital des emprunts

L'exécution du budget est retracée dans le Compte Administratif.

### A) Compte Administratif 2006

Lors de sa séance du 5 avril 2007, le Conseil Municipal, à la majorité a adopté le Compte Administratif du Budget Communal de 2006 dont les résultats sont les suivants :

	<i>INVESTISSEMENT</i>	<i>FONCTIONNEMENT</i>
Dépenses	350 617.33 €	277 212.88 €
Recettes	266 555.86 €	365 735.87 €
Excédent 2005		31 532.10 €
Déficit 2005	15 682.72 €	
Reste A Réaliser - dépenses	3 363.16 €	
Reste A Réaliser - recettes	61 699.00 €	
Résultats 2006	- 41 408.35 €	120 055.09 €

#### Section d'Investissement

Dépenses effectuées principalement pour le Contrat Rural et la Sécurité Routière.

- Sécurité Routière : 174 053.20 €
  - Salle polyvalente
  - Atelier
  - Abords de la salle
  - Aménagement combles : 13 090.65 €
  - Ameublement et équipements divers pour salle et combles : 5 328.29 €
  - Autres (remboursement emprunts, etc...) 18 483.58 €
- } 139 661.61 €

#### Recettes reçues :

- Subvention Sécurité Routière : 79 695.07 €
- Subvention Contrat Rural (dont subvention exceptionnelle) : 27 500 €
- Emprunt : 100 000 €
- Autres (produit amendes polices, DGE, FCTVA, TLE) : 59 360.79 €

### B) Budget Primitif 2007

Lors de sa séance du 5 avril 2007, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif de l'année 2007 comme suit :

Fonctionnement : 364 687.09 euros

Investissement : 288 702.00 euros

#### Section d'Investissement

##### Dépenses à effectuer.

- Sécurité Routière : 38 940.26 €
- Contrat Rural : 135 000.00 €
- Abords de la salle : 865.00 €
- Abris-bus : 14 500.00 €
- Tracteur communal : 32 943.23 €
- Matériel pour service technique : 2 500.00 €
- Ordinateur Mairie : 1 500.00 €
- Frais pour PLU : 1 500.00 €
- Autres (remboursement emprunts, ...) : 60 953.51 €

##### Recettes à recevoir :

- Subventions : 73 399.00 €
- Amendes de police (subv abris-bus) : 6 000.00 €
- FCTVA : 71 800.00 €
- Excédent de fonctionnement : 92 503.00 €

### C) Taux des Taxes Communales 2007

Lors de sa séance du 5 avril 2007, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas augmenter les taux des Taxes Communales et de reconduire ceux appliqués en 2006.

# INFORMATION INFLUENZA AVIAIRE

La suspicion d'influenza aviaire sur trois cygnes trouvés morts en Moselle a été confirmée par le laboratoire national de Ploufragan. Il s'agit du virus influenza aviaire hautement pathogène H5N1.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 5 février 2007 *relatif aux niveaux du risque épizootique en raison de l'infection de la faune sauvage par un virus de l'influenza aviaire à caractère hautement pathogène et au dispositif de surveillance et de prévention chez les oiseaux détenus en captivité*, la France passe donc du risque modéré au risque élevé, avec des mesures qui sont à appliquer tant que le risque reste à ce niveau.

## Mesures à appliquer sur la totalité du territoire métropolitain :

- **tout détenteur d'oiseaux captifs**, y compris de volailles, doit prendre les mesures nécessaires afin de prévenir tout contact direct ou indirect avec les oiseaux vivant à l'état sauvage. A cet effet, **il est tenu de confiner ses oiseaux ou de les protéger par des filets**;
- les détenteurs d'oiseaux captifs non confinés ou non protégés par des filets doivent mettre en œuvre les mesures de biosécurité inscrites dans le guide de bonnes pratiques figurant en annexe de l'arrêté du 5 février 2007. (Peut être consulté en mairie);

Lorsque leur site d'élevage n'est pas situé dans l'une des 98 zones à risque particulier (dans les Yvelines, concerne uniquement les 9 communes de Bennecourt, Bonnières sur Seine, Freneuse, Gommecourt, Guernes, Méricourt, Moisson, Mousseaux sur Seine, et Rolleboise), les détenteurs d'oiseaux non confinés ou non protégés par des filets sont tenus de faire procéder à une visite vétérinaire unique d'évaluation des mesures de biosécurité qui doit avoir lieu dans le mois qui suit la publication de l'arrêté qui fixe le passage au niveau de risque élevé. (L'arrêté ayant été publié le 6 juillet 2007, la visite vétérinaire doit être réalisée avant le 7 août 2007).

En l'absence de suspicion de peste aviaire validée par le directeur départemental des services vétérinaires, les frais liés à cette visite vétérinaire sont à la charge du détenteur des oiseaux.

- **les oiseaux hébergés dans les basse-cours** (toute installation ou lieu de détention comptant un effectif d'oiseaux inférieur à 100 individus et composé au moins en partie de volailles) **doivent être systématiquement confinés ou protégés par des filets. Ils ne peuvent pas bénéficier des mesures de biosécurité alternatives prévues dans le guide de bonnes pratiques**;
- les rassemblements sont interdits sur l'ensemble de la France métropolitaine. Les oiseaux des espèces élevées de manière systématique en volière peuvent déroger à cette interdiction;
- les courses de pigeons voyageurs sont interdites sur tout le territoire métropolitain. Seules sont autorisées les sorties de pigeons à proximité immédiate du pigeonnier et des autres oiseaux utilisés à des fins de sécurité civile ou militaire sous la supervision directe de leur détenteur;
- l'utilisation des appelants pour la chasse au gibier d'eau est interdite.

## **ATTENTION**

### **OPERATION** **BRIOCHES**

*Au profit des personnes handicapées mentales, aura lieu*

*les*  
*12, 13, 14 octobre*  
*2007*

## **ANIMAUX** **NUISIBLES**

*Le nouvel arrêté fixant la liste des animaux nuisibles pour la période de juillet 2007 à août 2008, est consultable en mairie*

## **ASSURANCE MALADIE** **DES YVELINES**

A compter du 4 juin 2007, quelle que soit leur commune de résidence, les assurés utiliseront l'adresse suivante pour tous leurs envois, y compris pour correspondre avec le service médical et le service social :

**CPAM des Yvelines**  
**CS 50001**  
**78718 Mantes la Jolie cedex**

## CAMPAGNE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE

Chaque année à la rentrée, l'Assurance Maladie lance une campagne d'incitation à la vaccination antigrippale pour les personnes de plus de 65 ans et les personnes atteintes de certaines affections de longue durée ou de certaines maladies chroniques.

Ce vaccin, vivement recommandé, diminue fortement le risque de développer la maladie. Il évite une fatigue inutile et bon nombre de complications dont certaines peuvent s'avérer graves.

Aujourd'hui la grippe ne bénéficie d'aucun traitement curatif totalement satisfaisant et ses différents virus se modifient au fil du temps : la vaccination annuelle est donc le seul moyen de prévention efficace.

Les bénéficiaires reçoivent à leur domicile un formulaire de prise en charge du vaccin, accompagné d'un courrier d'information.



## CAF.FR c'est pour l'aide au logement étudiant

Depuis plusieurs années, la Caisse d'Allocations familiales des Yvelines (Cafy) offre aux étudiants qui emménagent dans un appartement ou une résidence universitaire la possibilité de remplir leur dossier d'aide au logement sur Internet.

En se connectant sur le [www.caf.fr](http://www.caf.fr), les étudiants peuvent saisir en ligne leur demande, puis imprimer leur dossier personnalisé avant de le transmettre à la Cafy, accompagné des pièces justificatives demandées.

Dès réception du dossier, l'étude du droit à une aide au logement est effectuée dans les meilleurs délais.

En 2006, plus de 5 900 dossiers de demande d'aide au logement étudiant ont été reçus par la Cafy, via Internet. Les étudiants peuvent également estimer le montant de leur aide sur le [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

### A savoir

Les étudiants peuvent être aidés par la Caf pour s'installer.

L'Allocation d'installation étudiante (Aline) est attribuée sous certaines conditions :

- être bénéficiaire d'une aide au logement pour la première fois,
- Être étudiant,
- Être titulaire d'une bourse d'étude attribuée sur critères sociaux.

Il s'agit d'un montant forfaitaire de 300€ payé automatiquement sans qu'il soit besoin de déposer une demande.



**LE RELAIS**  
Entreprise à But Social - Économique

*Ensemble, cultivons la fibre de la solidarité*

### LE RELAIS S'INSTALLE

LE RELAIS, est une composante d'EMMAÛS que vous connaissez tous par les camionnettes qui passaient ramasser les ballots de linge et vêtements que vous déposiez devant la porte. En septembre, LE RELAIS va installer, à côté des conteneurs à verre et papiers, un conteneur spécifique pour vêtements et chaussures.

**Attention**, il sera important d'y mettre les **vêtements dans des sacs plastiques** (pour qu'ils restent propres en cas d'incident) et de mettre les **chaussures par paire** (une chaussure seule ne peut servir à rien).

### CHEZ NOUS



# BIEN ACHETER SON ELECTRICITE ET SON GAZ

A partir du 1<sup>o</sup> juillet, chaque consommateur pourra choisir son fournisseur d'énergie. Vous avez le choix entre deux types de tarification:

- Le Tarif réglementé de vente ( ou TRV) fixé par les pouvoirs publics ( Gaz et électricité fournis par vos fournisseurs habituels avant le 1<sup>o</sup> juillet
- Prix libre soumis à la concurrence: gaz et électricité fournis par vos fournisseurs habituels ( avant le 1<sup>o</sup> juillet) + nouveaux distributeurs.

*Attention: si vous choisissez un nouveau fournisseur sur le marché ou si vous optez auprès de votre fournisseur habituel pour une offre au prix libre, vous ne pourrez plus revenir au « tarif réglementé de vente » fixé par les pouvoirs publics. C'est irréversible.*

Quel que soit votre fournisseur, la qualité de l'énergie est constante car elle dépend des gestionnaires de réseaux, chargés de l'acheminement de l'énergie.

Si vous emménagez dans un logement dont le précédent occupant avait choisi une offre au prix de marché, vous devez vous aussi souscrire une offre au prix de marché en négociant un nouveau contrat avec le fournisseur actuel ou un nouveau fournisseur.

Si vous emménagez dans un logement dont le précédent occupant bénéficiait d'une offre au TRV , vous pouvez souscrire une offre au TRV ou au prix de marché.

Si vous emménagez dans un logement qui vient d'être raccordé pour la première fois, vous pouvez souscrire , pour l'électricité, soit une offre au TRV, soit une offre au prix de marché. Pour le gaz, vous ne pouvez souscrire qu'à une offre au prix de marché.

*Lorsque vous vendez, achetez, louez un bien ( appartement, maison....) la classification tarifaire (TRV ou prix libre) peut avoir une influence sur la valeur du bien.....*

*Soyez attentif.....*



## **ETAT CIVIL**

### *Naissances :*

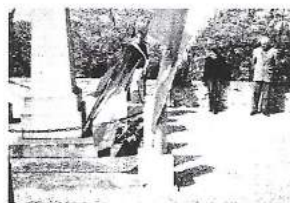
Marine INDUNI	le 28 mars 2007
Valentin KIRSCH	le 5 mai 2007
Sienna MANNIGEL	le 10 juin 2007

*Félicitations aux heureux parents*

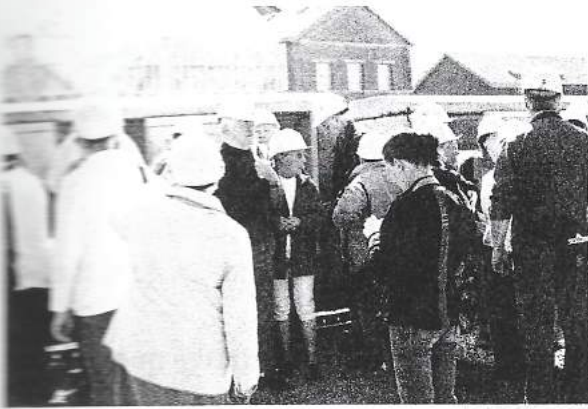
## **8 MAI**

La cérémonie du souvenir a réuni une vingtaine de personnes, un peu moins à chaque fois (et c'est pareil pour le 11 novembre).

C'est dommage, n'oublions jamais que ces quelques instant sont dédiés à la mémoire de compatriotes qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre la nôtre en toute liberté.

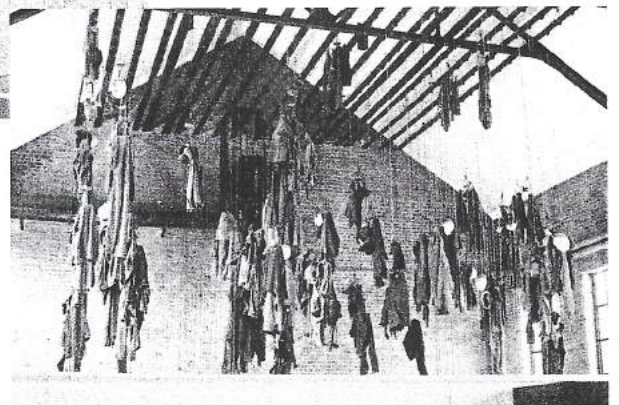
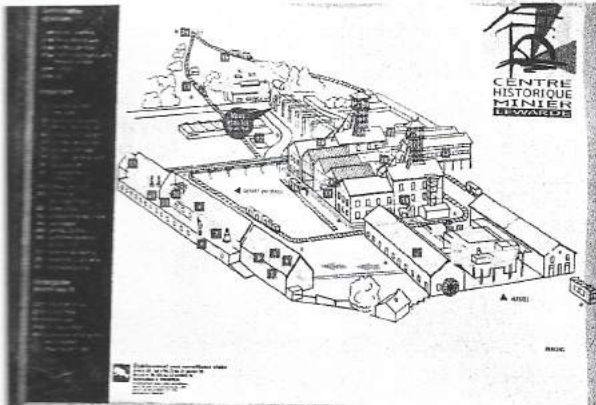


## LA SORTIE DES ANCIENS



Le 5 mai, la sortie des anciens s'est faite sur le site de l'ancienne mine de Lewarde, où chacun pouvait se rendre compte des conditions de travail si particulières des mineurs.

Le voyage, la visite et l'excellent repas qui ont suivi se sont passés dans la joie et la bonne humeur.



## 14 JUILLET

158 convives se sont retrouvés pour le repas du 14 juillet, dans la salle, mais aussi, comme le temps, exceptionnellement, le permettait, dehors.

Le D.J. a ensuite fait danser le public jusqu'à une heure avancée de la nuit.



# LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT...



Depuis le 13 avril 2007, il existe une nouvelle section qui regroupe les 5 Assistantes Maternelles Agréées de Jumeauville.

Le but des matinées d'éveil est de sociabiliser, en douceur, les enfants que nous avons durant la journée, en leur permettant de se rencontrer et ainsi, faciliter leur rentrée à l'école. Ces matinées seront un complément aux Ateliers d'Eveil du Relais de Mézières. Cela devrait aider à l'épanouissement des enfants qui nous sont confiés.

Seules les assistantes maternelles agréées de Jumeauville ont accès aux Matinées d'Eveil avec les enfants dont elles ont la garde.



## **La bibliothèque de Jumeauville vous propose :**

- Des livres pour enfants** dès le plus jeune âge,
- Des romans pour les jeunes,**
- De la documentation** pour les jeunes,
- Des romans « scolaires » et les « classiques »,**
- Des romans,** (amour, historique, guerre, science-fiction, biographie, vécu, policier, thriller, terroir...)
- Des bandes dessinées** (Tintin, Blake et Mortimer, Valérian...)
- Des magazines** (Mickey, Julie, VSD, Gala, Express...)

### **Cotisation (à l'année) :**

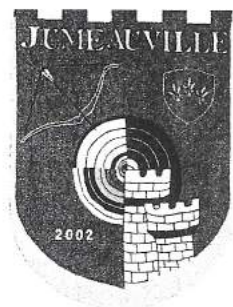
- 1 adulte : 12 euros, 1 jeune : 8 euros
- 1 famille (parents + enfants) : 20 euros

**Des lectures de contes sont organisées à la bibliothèque pour tous les enfants, adhérents ou non.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter  
Elisabeth FEVRE au 01-34-97-04-16 ou laisser un message à :  
bibliothequedejumeauville@yahoo.fr  
Bibliothèque de Jumeauville . Nouvelle salle des fêtes  
Le mercredi : 10h—11h30—le samedi : 14h30—16h30

# FETE ANNUELLE DU TIR A L'ARC

## TIR du ROY



### LES ARCHERS JUMEAUUILLOIS

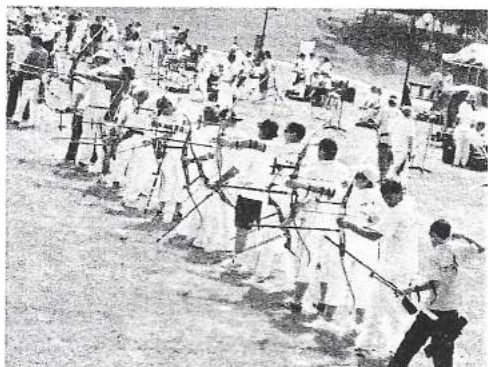
Ils ont fêté le Muguet à la fête du Premier Mai à Porcheville en compagnie de 500 autres archers.

Ils ont fêté la fin de la saison le 24 juin avec barbecue, passage de flèches de progression, Abat Oiseau, tir traditionnel à 50 mètres. Cette année, le Roy de la compagnie est *Alan Mezzavilla*, pensionnaire de l'équipe des Yvelines.

La rentrée s'effectuera le 8 septembre.

Les Archers disposent de leur propre site :

[http:// archerie.jumeauville.free.fr](http://archerie.jumeauville.free.fr)



## Barbecue TENNIS / VTT :

Le jeudi 17 mai 2007, jeudi de l'Ascension, 44 personnes se sont retrouvées en famille pour passer la journée dans une ambiance conviviale.

Le programme initialement prévu a été très largement modifié, ce qui n'a pas atteint la bonne humeur du groupe.

Pas de TENNIS ou de VTT le matin,

Après le repas, seuls quelques ados se sont dirigés vers le court de tennis, les parents et les plus petits restant sagement à l'abri dans la salle polyvalente exceptionnellement utilisée pour cette réunion.

Vers 17 heures, conscients de devoir digérer avant de retourner le soir aux salades, grillades et desserts, les adultes se sont retrouvés sur le terrain de pétanque pour un tournoi improvisé qui dura jusqu'à 19 heures, heure à laquelle une averse sonna le signal de l'apéritif.

A 21 heures, les participants, fourbus après une telle débauche d'énergie, jetaient leur dernières forces dans le rangement de la salle.

Merci à tous pour votre participation, votre bonne humeur et les desserts préparés.  
La météo n'a pas réussi à nous gâcher la journée.

Le bureau

---

# L'Atelier

## Association de travaux manuels de Jumeauville

La quatrième année de la section L'Atelier touche à sa fin. Encore une année où les travaux manuels se font dans la bonne humeur et avec beaucoup de curiosité.

A ceux qui souhaitent se joindre à nous, les portes ouvrent à nouveau le mardi 11 septembre 2007. Nous sommes au 1<sup>er</sup> étage dans la salle des fêtes le mardi soir à partir de 20h30 et le jeudi après midi à partir de 13h30. Vous pouvez aussi nous trouver au Forum de Jumeauville Loisirs le samedi 1<sup>er</sup> septembre 2007, de 10h à 16h.

Les 17 et 18 novembre 2007, l'Atelier organisera son deuxième marché artisanal à Jumeauville. Ouvert à toutes les personnes souhaitant exposer et vendre leurs propres créations.

N'hésitez pas à venir nous voir !

Si vous souhaitez plus de renseignements, prenez contact avec:

Carina PHILIPPE	ou	Marie-France JAMET	ou	Sandrine BENOIT
Présidente		Secrétaire		Trésorière
Tél: 01 30 42 32 69		Tél: 01 30 42 68 41		Tél: 01 30 42 68 98

à bientôt !

# L'Atelier

## Association de travaux manuels de Jumeauville "Juniors"

Pour les enfants de 7 à ... ans

" L'Atelier juniors " a été une réussite cette année, nous pensons que les 13 enfants qui y ont participé ne nous contrediront pas. Ils étaient trop fiers de montrer leurs œuvres à leurs parents et ils y ont mis tout leur cœur.

Entre autres objets créés ou décorés par les enfants, ceux faits pour la fête des mères et des pères ont été très réussis et les parents certainement très émus.

Les enfants sont unanimes pour recommencer l'année prochaine.

Une ou deux personnes bénévoles seraient les bienvenues, l'une des animatrices n'étant pas sûre de pouvoir continuer toute l'année prochaine.

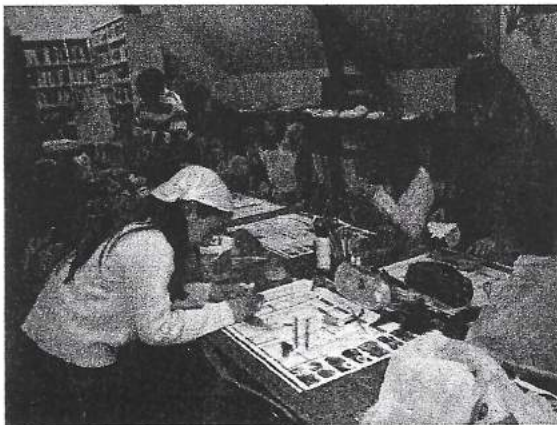
Les séances recommenceront le mercredi 19 septembre à 14h et auront lieu tous les 15 jours de 14h à 16h (ou 16h45 selon les anniversaires à fêter).

L'atelier Juniors est ouvert aux enfants à partir de 7 ans, il n'y a pas d'âge limite c'est selon le choix des enfants de continuer ou non à chaque rentrée.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

Edith LANDRY	ou	Françoise GERVAIS	ou	Elisabeth LAVRARD
Vice-présidente		Secrétaire adjointe		Trésorière adjointe
Tél. 01 30 99 85 24		Tél. 01 30 42 31 06		Tél. 01 30 42 31 92
Ou 06 84 20 30 00		ou 06 83 28 28 95		ou 06 76 93 30 16

Ou venez nous voir au Forum de Jumeauville Loisirs le samedi 1<sup>er</sup> septembre 2007 de 10h à 16h dans la nouvelle salle des fêtes.



# GYMNASTIQUE



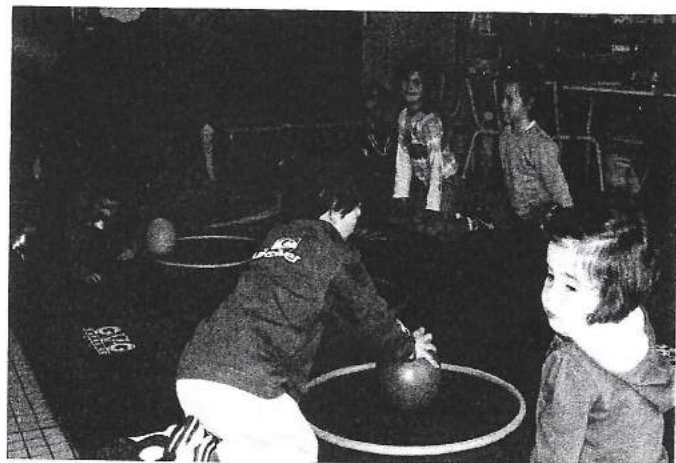
**Cours de step et Gym tonic, Adultes-Ados :**  
Le mardi de 20h à 21 heures à partir du 4 septembre 2007

## **Cours enfants de 3 à 6 ans :**

Le mercredi à partir du 12 septembre 2007 (Sous réserve d'un animateur)  
(Horaire prévu : 10h30 - 11h30 mais cela dépendra de l'animateur)



Pour des renseignements complémentaires, rendez-vous au Forum des associations le 1er septembre 2007 de 10h à 16 heures ou contacter : C. Fialaire 01.30.42.61.91 ou L. Chevallereau 01.30.42.37.25



Comme loin est le permis  
Toute ma vie je suis apprenti  
Et comme je suis malappris  
Devant la porte d'autrui  
Je pose ma Gordini

Mais c'est le grand prix de Malaisie  
Je fais comme Alesi  
Mes pneus poussent leur cri  
Et dans les rues de mon pays  
Je vais plus vite que Ferrari

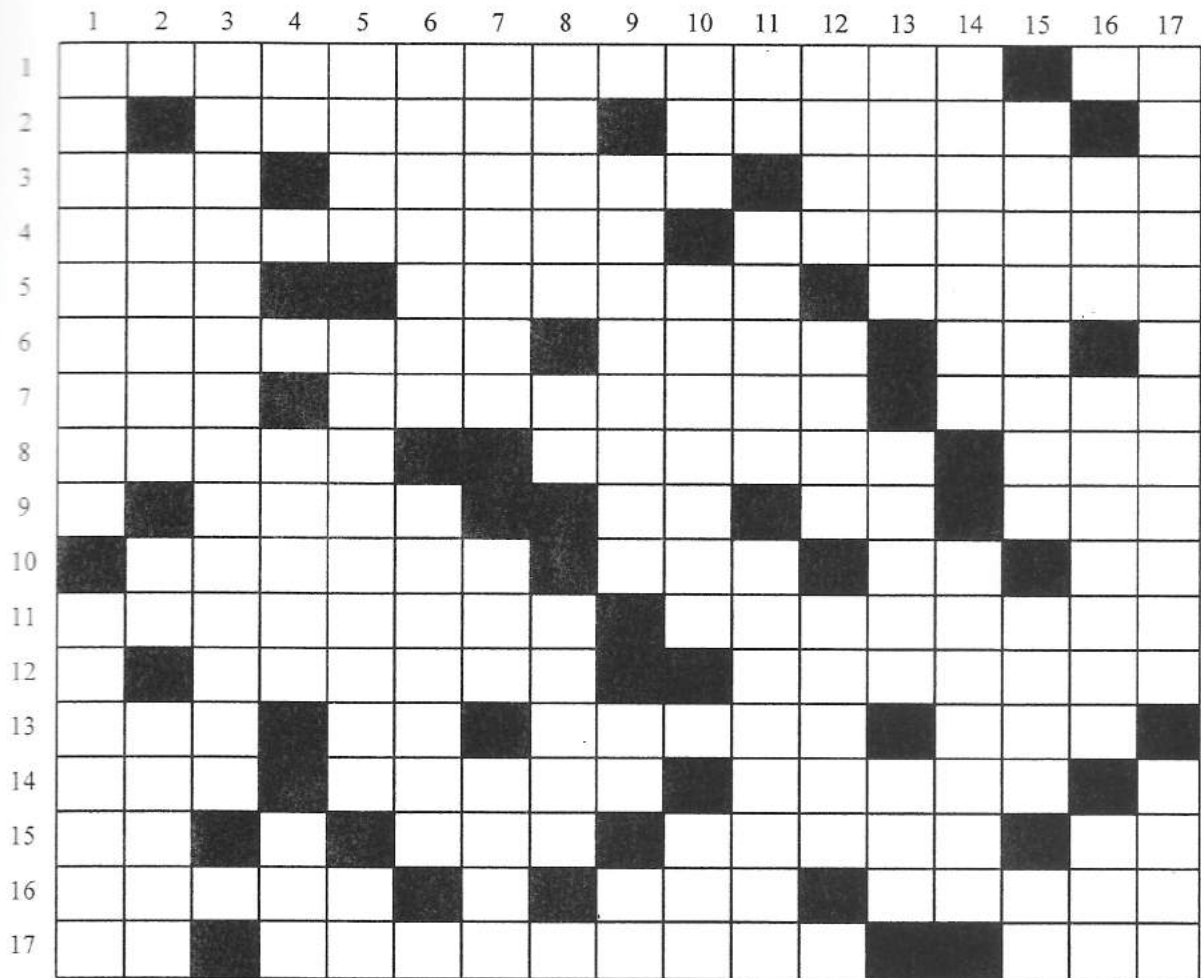
Perché sur mes grands pieds  
Je me sens en pleine sécurité  
Et aux autres usagers  
Je fais un pied de nez  
En leur refusant la priorité

Les changements de direction  
Sont de coûteuses options  
Aussi je ne crains pas les horions  
En ne montrant pas mes intentions  
Dans les girations et les intersections

Quant à ceux qui sont piétons  
Je prend beaucoup de précautions  
Je les contrains à changer d'orientation  
Et à emprunter la chaussée et son goudron  
Pour éviter des canins les déjections.

*F. Massy*





### Horizontalement

1 - Baptême du feu . On peut en faire des ponts. 2 - De quoi faire les peaux rouges . Culs-de-jatte ?  
 3 - Commence si bien et finit si mal... . Butées . Peuvent se prendre lors de départs. 4 - Verres de contact . Luths. 5 - Ca fait une belle jambe aux Anglais ! . Prendre parfois le risque de faire des mécontents . Complètement dépassée. 6 - Enflammer légèrement . Cor qui pousse sur une tête. Phase sur le calendrier. 7 - Lettre grecque ou basque ? . Agent de police . Les quatre cinquièmes d'un litre. 8 - La femme pour le guerrier . Rabatteur ? . Adverbe de lieu. 9 - Lance . Fin de verbe . Interjection capricieuse . Crêpe frite. 10 - Une plante pour les pauvres . Bosch l'a remplie de fous . Dette . Symbole du Béryllium. 11 - Retient avec méthode . Peut qualifier un froid polaire. 12 - Somnifère naturel . Nuit. 13 - Plante qui pue . Homme de camp ? . Se dégonfler . Fin de livre anglaise. 14 - Mal placé à l'étude . Une crête mélangée . Prénom féminin. 15 - Lettre grecque . Corps de blason . Trempe . Note. 16 - Saillie sur laquelle on peut monter . Objectif de coureur . Le gui, par exemple. 17 - Direction . Vols de grues . Un anglais.

### Verticalement

1 - Rameurs sur les galères . Solidement fixés. 2 - Sans bénéfice (2 mots) . Symbole de vitesse . Intérêt excessif. 3 - Portaient des bleus à leur travail. 4 - L'entame du rôti . Tache verte sur fond jaune . Le premier capitaine. 5 - Un mauvais site . Vient avec l'âge . Deux de thon. 6 - Bribes . Malaxé. 7 - Etalons . Sel mélangé . Renvoi. 8 - On peut marcher dessus . Haut anglais . Une curée désordonnée. 9 - Monnaie qu'on donnait parcimonieusement ? . Deux points opposés . Accord russe. 10 - Peut être social . Se font une toile . Peut être chaud chez les Anglais. 11 - Travaux en cours . Enfoncé . Constante. 12 - De symbole I . Ville espagnole . Morganite. 13 - Théâtre musical . Où l'on peut mouiller . N'a pas froid ? . 14 - Solitaire chez une blonde, paraît-il ! . La famille du grand panda. 15 - Obscur . Ville de lentilles . Fleuve. 16 - Vainqueur à Richmond . On n'en voit qu'un dixième . Ile anglaise. 17 - Rancune . Roi qui peut être triste.

M. LECOQ

**MOTS CROISES**  
Solutions du numéro précédent

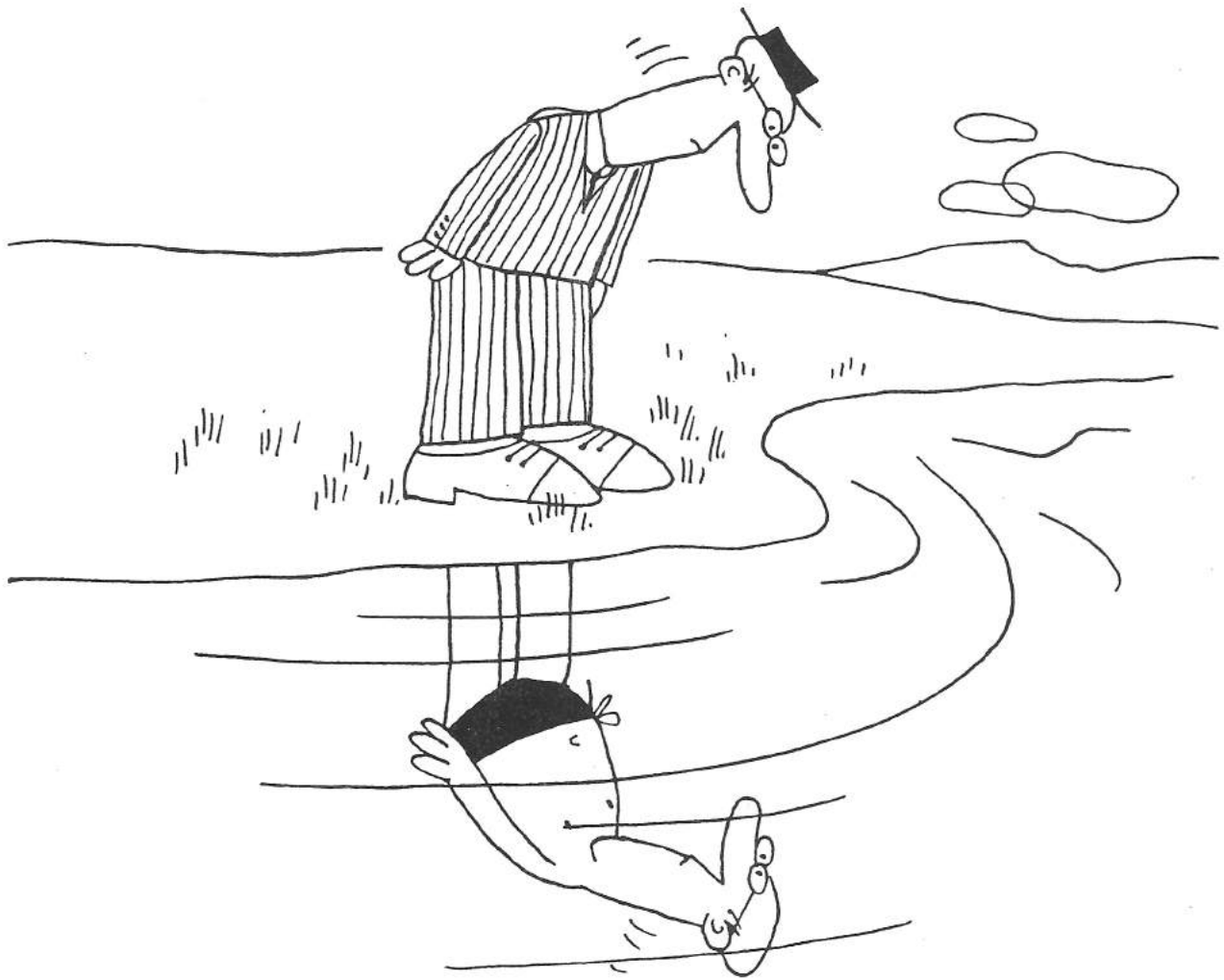
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1	T	R	O	M	B	I	N	O	S	C	O	P	E	S		P
2	R	A	M	I			A	L	A	I	N			C	S	A
3	A	P	E	R	O		G	E		A	D	U	L	A	I	T
4	C	E	R	A	S	T	E			N	A	S	I	L	L	E
5	A	R	T	I	S	A	N	A	T		T	A	M	P	O	N
6	S	C	A	T		S	T	R	I	E	R		B	E	S	T
7		H			O	S		D	E	L	A	Y	E	E		E
8	M	E	R	C	I	E	R	E		U		O	S	S	U	E
9	A	R	E		S	E	I	N	S		A	Y			O	S
10	R		S	A	I		S	T	E	N	T	O	R		L	
11	A		E	N	V	I	E	S		A	R	S	E	N	I	C
12	B	E	R	G	E	R	E		A	V	E		C	U	T	I
13	O	R	V	E	T		S		N	A	E	V	U	S		R
14	U	S	E		E	O		I	S	L		I	I		N	E
15	T	E	S	T		C	O	N	G	E	L	A	T	E	U	R

**PETITES ANNONCES**

**LOCATION**

**Couple, 41 ans, avec 2 enfants, travaillant chez Peugeot, cherche à louer appartement ou maison type F3/F4 (même avec petits travaux à faire)**

**Appeler Mme BARRADAS 06 18 40 52 12**



. sans parole .

# Adresses utiles

<b>N° de secours :</b>	17
<b>Police nationale :</b>	01.30.42.39.58
<b>Compagnie des Bayeuilles 78930 Guerville</b>	
<b>N° des pompiers :</b>	18
<b>Centre de secours et d'incendie :</b>	01.30.90.91.46
<b>SAU :</b>	15
<b>SAU social :</b>	115
<b>SAU chiens (Animaux errants) :</b>	06.07.05.44.79

<b>Hôpital de Mantes</b>	
<b>Boulevard Sully</b>	
<b>78200 Mantes la Jolie</b>	01.34.97.40.00
<b>Clinique de la région mantaise (privée)</b>	
<b>Boulevard Duhamel</b>	
<b>Mantes la Jolie</b>	01.30.98.16.00
<b>Clinique du Val-Fourré (privée)</b>	
<b>2 René Duguay-Trouin</b>	
<b>78200 Mantes la Jolie</b>	01.30.94.32.00
<b>Centre hospitalier Montgardé (privé)</b>	
<b>Rue Montgardé</b>	
<b>78110 Aubergenville</b>	01.30.95.52.00
<b>Centre anti-poison</b>	
<b>Hôpital F. Wida</b>	
<b>78200, faubourg St Denis</b>	
<b>75010 Paris</b>	0.820.066.066
<b>Médecins de garde/Pharmacies de garde</b>	
<b>Appeler le 15, le médecin du SAMU vous interrogera et vous orientera.</b>	
<b>SAU Amitié :</b>	0.820.066.066
<b>N° indigo : 0.12€/minute)</b>	
<b>SAU Enfance Maltraitée :</b>	119
<b>Anonyme et gratuit</b>	ou 0.800.05.41.41

**Aide aux victimes :** 0.810.09.86.09  
N° azur du lundi au samedi de 10h à 22h

**Sida info service :** 0.800.840.800  
(Anonyme et gratuit)

**Drogue info service :** 0.800.23.13.13

**Espace Territorial d'Action Sociale/PMI** 01.34.97.80.80  
12 bis rue des merisiers  
78711 Mantes la Ville  
Permanence assistante sociale en mairie d'Épône (maison de l'entraide) : mardi de 9h à 12h sur RDV

**CPAM :** 01.30.98.33.00  
**Centre de paiement n°161** 0.820.904.102  
16 rue des érables 78200 Mantes la Ville  
**Allo Secu (suivi des remboursements)** 0.820.900.900  
Permanence en mairie de Guerville : les 1er, 3ème, 5ème  
jeudis de 9h à 12h /Permanence en mairie de Thoiry : tous  
les mardis de 13h30 à 16h30

**CAF :** 01.34.79.45.14  
1 rue la fontaine  
78200 Mantes la Jolie

**ANPE :** 01.34.77.84.40  
Rue des Pierrettes  
78200 Magnanville

**Assedic :** 0.811.01.01.78  
Inscription par téléphone (0,11 €/unité) 01.39.44.85.10

**ADMR de Maule :** 01.30.90.75.95  
Allée de Carnoustie  
20 place du Général de Gaulle  
78580 Maule

**CNAV (retraites) :** 01.55.45.58.98

## Mairie de Jumeauville

Téléphone : 01.30.42.61.29

Télécopie : 01.30.42.34.77

Messagerie :

MAIRIE.JUMEAUVILLE@wanadoo.fr

### Direction départementale des affaires sanitaires et sociales

11, rue des Réservoirs 78000 Versailles 01.39.49.78.00

### Direction départementale de l'Équipement 01.30.94.83.55

Permis de construire et urbanisme  
65, Bld Maréchal Juin 78200 Mantes la Jolie

EDF (sécurité dépannage) : 0.810.333.095

Electricité et Gaz de France : 01.34.78.84.84  
76, rue des Gravières 78200 Magnanville

SAUR (eau potable) : 08.10.07.70.78  
22, rue du moulin 78690 Les Essarts le Roi 01.30.46.44.44

La Lyonnaise des eaux (assainissement) : 0.810.379.379

France Télécom : 1014  
2, rue Pierre de Ronsard 78200 Mantes la Jolie

Hôtel des impôts et cadastre: 01.34.79.49.00  
CDI Mantes-est  
31, Bd Georges Clémenceau 78200 Mantes la Jolie

Perception d'Épône : 01.30.95.60.89  
75, Ave Professeur Emile Sergent 78680 Épône

Météo France :  
Prévisions météorologiques à 5 jours sur le département :  
01.36.68.02.78  
ou par minitel 3615 code météo

### ORDURES MENAGERES

Collecte des ordures ménagères :  
Tous les lundis matin.

Ramassage des encombrants :  
Le ramassage est devenu trimestriel. Les prochains auront lieu les:

vendredi 27 juillet 2007  
Vendredi 26 octobre 2007

Nous vous rappelons que les ordures doivent être déposées la veille au soir pour un ramassage le lendemain matin.

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

MARDI : DE 18 H A 19 H

VENDREDI : DE 9H30 A 11H30

SAMEDI : DE 9H30 A 11H30

LE MAIRE RECOIT LE MARDI DE 18H A 19H

LE SAMEDI DE 9H30 A 11H30

Tribunal d'instance 01.34.78.77.44  
20, Ave de la République 78200 Mantes la Jolie

Tribunal de grande instance 01.39.07.36.05

5, place André Mignot 78000 Versailles

Conciliateur de justice 01 30 95 05 05  
M. BOUVIER Daniel, en Mairie d'Épône 01 30 95 05 15  
3ème jeudi du mois de 9h à 12h

Ecole primaire Julien Cochin : 01.30.93.98.88  
64, Grande Rue 78580 Jumeauville

Collège de la Mauldre : 01.30.90.92.22  
54, rue de Mareil 78580 Maule

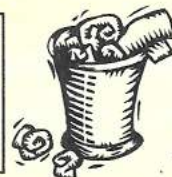
Lycée V. Van Gogh : 01.30.95.03.33  
Rue Jules Ferry  
78410 Aubergenville

### ARRONDISSEMENT DE MANTES ET CANTON DE GUERVILLE :

Député de la 9ème circonscription et Conseiller Général:  
Monsieur P. AMOUROUX

Sa permanence d'accueil des administrés se déroule au bureau permanent d'Aubergenville, 15 avenue Charles de Gaulle, le 1er lundi de chaque mois de 11 à 12 heures, ou sur rendez-vous à définir avec sa collaboratrice au 01.30.91.19.50.

Collecte du verre et des papiers :  
L'apport volontaire peut être effectué dans les containers près du pylône Orange



Gardons  
notre  
village  
propre

### Bulletin municipal

Editeur : Mairie de Jumeauville  
Directeur de la publication : P. SEIGE, Maire  
Comité de Rédaction : M. PIOT, B. QUINET, P. CHABRILLAT,  
M. LECOQ, F. MASSY.  
Photos : M. LECOQ, M. PIOT, J. SEIGE

Imprimerie : Mairie de Jumeauville  
Tirage : 280 ex. / Juin 2007